

Questions D'Orthographe: Œnothera Et Non Onothera, Réponse A M. D^r Saint-Lager

M. Ernest Malinvaud

To cite this article: M. Ernest Malinvaud (1899) Questions D'Orthographe: Œnothera Et Non Onothera, Réponse A M. D^r Saint-Lager, Bulletin de la Société Botanique de France, 46:7, CXVII-CXXIV, DOI: [10.1080/00378941.1899.10831790](https://doi.org/10.1080/00378941.1899.10831790)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1899.10831790>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 5



View related articles [↗](#)

M. Malinvaud fait ensuite la communication suivante :

QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE : ŒNOTHERA ET NON ONOTHERA,
RÉPONSE A M. LE D^r SAINT-LAGER; par M. Ernest MALINVAUD.

Répondant, l'année dernière (1), à une lettre très courtoise de M. le D^r Gillot (partisan de la nouvelle graphie *Onothera*), j'avais soumis à notre confrère diverses considérations en faveur du maintien de la forme traditionnelle. M. le D^r Saint-Lager a cru devoir, à ce propos, intervenir dans la discussion, celle-ci se rattachant, il est vrai, à un débat linguistique dont l'initiative lui appartient (2), et, dans une séance de la Société botanique de Lyon (3), passant au crible d'une critique minutieuse, voire même un peu mordante, les termes de la réponse faite à M. Gillot, il y a trouvé matière à des reproches dont j'essayerai de me justifier.

1. Un parallèle hasardé.

Afin qu'on ne puisse ajouter aux autres motifs de blâme celui d'avoir affaibli la portée des observations critiques de notre érudit confrère ou même la forme piquante dont il les a revêtues, je vais les rapporter dans toute leur verdeur. Voici le premier paragraphe :

M. le D^r Saint-Lager, se souvenant du proverbe : « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre », renonce à vouloir convertir à son opinion les rigides observateurs du code Candollien des Lois. Toutefois il ne peut s'empêcher de reprocher à son honorable contradicteur une inconséquence flagrante, puisque, à la même page où il nous oppose comme fin de non-recevoir l'article 66 des Lois, il se vante, à bon droit suivant nous, d'avoir réclamé en 1880 la correction d'une cacographie à l'usage de la plupart des mycologues, *Æcidium* pour *Œcidium* (ὄκιδιον, cellule). Cependant le transfert d'un nom du groupe A de l'Index au groupe O apporte une perturbation bien autrement grave (*visum teneatis*) que le recul de quelques lignes nécessité par le changement, dans le groupe O, de *Œnothera* en *Onothera*.

(1) Voy. le *Bull. Soc. bot. de France*, t. XLV (1898), pp. 69 et suiv.

(2) *Onothera* ou *Œnothera*; *les Anes et le Vin*, par M. le D^r Saint-Lager, tirage à part (Baillièrre et fils, 1893).

(3) *Annales Soc. botanique de Lyon*, t. XXIII (1898), Comptes rendus des séances, p. 31. M. le D^r Saint-Lager nous a obligeamment communiqué le compte rendu renfermant son article.

Sans regretter d'avoir fourni, même involontairement et à mes dépens, à quelques uns de nos confrères un motif d'innocente gaieté, je ne saurais souscrire au parallèle établi entre les deux exemples cités. Au sujet d'*Æcidium* écrit par *ae*, grâce à la notion précise de l'étymologie aucun doute ne subsiste sur la réalité de la corruption orthographique et, si l'on veut être correct, on est obligé de restituer, dans l'Index, au nom écrit par *oe* la place qui lui revient d'après l'ordre alphabétique. Lorsqu'il s'agit, au contraire, d'une orthographe des plus litigieuses, il serait sage de prendre en considération le trouble au moins prématuré, en même temps que la possibilité d'erreur, que pourrait causer un changement non suffisamment justifié.

2. Autonomie de l'orthographe Linnéenne.

Notre confrère continue l'exposé de ses griefs dans les termes suivants :

M. Malinvaud a commis une autre imprudence quand il a affirmé que, lors même qu'il serait prouvé que *Oenothera* est bien la véritable forme grecque, il ne serait pas nécessaire de rétablir celle-ci, puisque les espèces américaines auxquelles Linné a donné ce nom étaient inconnues des anciens botanistes. Si notre honorable confrère avait pris la peine de relire la phrase de l'*Hortus Cliffortianus* qu'il avait citée sept lignes plus haut « *Oenothera nomen est Theophrasti...* », il aurait compris que Linné avait réellement l'intention de reprendre un ancien nom tombé en désuétude...

D'accord ! Mais en condamnant formellement la graphie *Oenothera* dans la suite de la phrase « ... *Quid botanicis cum asinis vel onagris ? Quid animalia hybrida pro nominibus plantarum ?* ». Linné ne laissait aucun doute sur son intention de faire *exclusive-ment* usage de la forme *Oenothera*, dont il entendait appliquer le sens étymologique aux plantes de son genre américain. Or le souci de l'exactitude interdit d'attribuer à un auteur ce qu'il n'a pas voulu dire, et ce serait enfreindre cette règle élémentaire que de substituer au nom adopté par l'illustre Suédois, pour un genre de sa création, un autre nom impliquant une dérivation différente et expressément repoussé par lui. Cette raison, en dehors de toute hypothèse linguistique, commande impérieusement la conservation, dans la nomenclature botanique, de la graphie Linnéenne. Celle-ci est d'ailleurs, à tous les points de vue, la seule

admissible. Ma conviction à cet égard, rendue naguère un peu hésitante par l'ingénieux plaidoyer de notre confrère, s'est raffermie à la suite d'un nouvel examen, plus attentif, des pièces du procès et conformément à l'opinion exprimée par de savants hellénistes.

3. Les prétendues preuves de la graphie « *Onothera* ».

M. Saint-Lager, résumant ensuite les faits qui constitueraient d'après lui des « preuves irréfutables » à l'appui de sa thèse, consacre à cette démonstration les paragraphes ci-après :

1° Tous les manuscrits et toutes les éditions imprimées des œuvres de Dioscoride, de Galien, de Rufus d'Ephèse, de Paul d'Egine et d'Oribaze donnent exclusivement les graphies *Onothera*, *Onotheras*, *Onotheris*, qui évidemment sont des variantes d'*Onother*, mot qui signifie « Ane sauvage », tout comme *onagra*, *onagron* (contraction de *onos agrios*), autre nom donné à la même plante par les susdits auteurs.

2° Les anciens manuscrits de l'Histoire des plantes de Théophraste et notamment celui de la Bibliothèque du Vatican qui est considéré comme le meilleur; tous les anciens manuscrits de l'Histoire naturelle de Pline donnent également les susdites variétés de *onother*, ainsi que le synonyme *onagra*.

3° Les cacographies *Œnothera*, *Œnotheris* apparaissent, pour la première fois, dans l'édition latine des œuvres de Théophraste, publiée en 1483 par Théod. Gaza, et dans l'édition grecque-latine, publiée en 1497 par le même grammairien. L'altération *Œnothera* fut faite à l'instigation de deux botanistes de Ferrare, Hermolaus Barbarus et Leonicensus, qui attribuèrent faussement une valeur étymologique à la phrase simplement descriptive : « La racine a une odeur vineuse quand elle est sèche... »

Arrêtons-nous là ! — Au proverbe précédemment cité : « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre » on pourrait substituer : « Il n'est pire aveugle que celui qui ferme volontairement les yeux à la lumière ». Comment, en effet, peut-on ne pas voir que la valeur à la fois descriptive et étymologique de la phrase théophrastique est ici, avec une pleine évidence, la clef de voûte de tout le débat ?

Les noms donnés aux plantes dans les écrits des naturalistes de l'antiquité renfermaient le plus souvent une allusion aux propriétés qu'on leur attribuait. Pline, après avoir dit de son *Polygala* : *pota lactis abundantiam facit*, n'a pas eu besoin d'ajouter : « *unde nomen a πολύ multum et γάλα lac* » ; il a laissé à l'intelli-

gence du lecteur le soin de saisir un rapport aussi manifeste. Théophraste a fait de même pour son *Ænothera*; il serait probablement fort surpris, s'il revenait en ce monde, d'apprendre qu'on veut remplacer le radical *οἶνος*, faisant allusion aux vertus vineuses de sa plante, par *δῖνος*, désignant un animal dont il n'a pas dit mot et qui n'a ici aucune application.

Pour tout esprit libre de préjugé en cette matière, l'argument tiré de la supputation et de la comparaison des anciens manuscrits portant l'une ou l'autre graphie est dénué de toute signification. Les altérations de toutes sortes imputables aux négligences des copistes, qui successivement jusqu'à la fin du xv^e siècle nous ont transmis les ouvrages des auteurs de l'antiquité, ont donné lieu aux innombrables variantes dont les contradictions ne cessent d'exercer depuis des siècles la sagacité des commentateurs et des lexicographes. Les différences que présentent les copies du même texte affectent souvent des phrases entières, à fortiori elles peuvent se borner à la mutation d'un mot ou plus simplement encore à celle d'une lettre, telle que *o* pris pour *æ* et vice versa (1). Les anciens manuscrits, qu'on les consulte à Rome, à Florence ou à Lyon, sont sujets aux mêmes incertitudes. Pour se guider dans le labyrinthe des « leçons » et des variantes d'orthographe, au milieu du désaccord des manuscrits, c'est, en dehors de ceux-ci, dans les indications souvent fournies par le texte lui-même et dans les annotations des commentateurs qu'on doit chercher le fil conducteur. Or, à l'exemple de Théophraste, les anciens écrivains qui mentionnent l'*Ænothera* (Dioscoride, Pline, Galien, Oribase, etc., etc.) préconisent son odeur vineuse (*οἶνος*, vin); nulle part, on ne saurait trop le répéter, une allusion n'est faite à l'animal appelé *δῖνος*.

Aussi l'on constate avec notre confrère, mais sans partager son étonnement, que l'opinion de « certains commentateurs, prétendant que *Onothera* est un mot altéré par les copistes, a été adoptée

(1) Dans les ouvrages imprimés, des négligences typographiques donnent lieu à des corruptions analogues; la cacographie *Æcidium* qui a prévalu sur *Æcidium* en est un exemple, et il y en a beaucoup d'autres. Plusieurs graphies ineptes, *allosurus*, *cirrhosus*, etc., circulant encore dans la plupart des Flores, ont presque remplacé de nos jours la véritable orthographe, *allosorus*, *cirrosus*, etc. Doit-on conclure, du nombre et du mérite des auteurs qui ont successivement copié ces évidentes fautes d'impression, qu'on doit imiter leur négligence à son tour ?

depuis la fin du xv^e siècle par la plupart des botanistes et des lexicographes... » (1). L'événement contraire serait invraisemblable.

Reste à examiner un argument philologique, plus subtil que solide. D'après notre confrère, « Le synonyme *onagra* explique la signification de *onother*, tandis que *œnother* (bête vineuse) serait une absurdité ».

D'abord *οναγρα* est la corruption de *οινάγρα* (2). Les explications précédentes seraient ici applicables; mais il ne s'agit que du nom théophrastique.

M. Saint-Lager admet la légitimité de *onother*, signifiant, d'après lui, « âne sauvage ». Pourquoi dès lors *œnother* signifiant « vin sauvage » (et non « bête vineuse ») serait-il moins légitime (3)? Si l'un est incorrect, l'autre le sera au même titre; est-il admissible qu'un vice linguistique de cette nature, s'il était réel, ait pu échapper aux hellénistes de profession et aux princes de la philologie, tant à notre époque qu'à travers les âges?

4. Orthographe ni arbitraire ni imposée.

Passant ensuite à d'autres doléances, notre confrère les énonce en ces termes :

En terminant, M. Saint-Lager rappelle que, quelques mois après la publication de son ouvrage intitulé : « Réforme de la nomenclature », il adressa en 1881 une lettre dans laquelle il demandait au Bureau de la Société botanique de France, d'autoriser le Secrétaire général, chargé de la rédaction du Bulletin, à corriger, sans consulter qui que ce soit, les expressions qui violent les règles de l'orthographe et de la grammaire... Aucune suite ne fut donnée à la proposition de M. Saint-Lager...

Et aucune suite ne pouvait y être donnée (4). Cette proposition

(1) Dr Saint Lager, *loc. cit.*

(2) *ὄναγρος* (*ô*), désignant l'âne sauvage, et *οινάγρα* s'appliquant à une plante, ces deux noms, de forme presque semblable malgré la différence des acceptions, ont dû embarrasser plus d'une fois les scribes à gages chargés de transcrire des manuscrits d'une lecture souvent difficile et peu intelligibles. Il serait plutôt invraisemblable, dans ces circonstances, que l'un de ces mots n'eût jamais été pris pour l'autre, devenant ainsi le point de départ d'une graphie vicieuse que transmettaient ensuite inconsciemment tous les copistes qui s'étaient servis du manuscrit fautif.

(3) Si la syllabe *ther* signifie *sauvage* dans *Onother*, pourquoi aurait-elle un autre sens dans *œnother*?

(4) Voyez dans le Bulletin, t. XXVIII (1881, séance du 13 mai), pp.151-152, les observations que j'eus l'honneur de présenter à propos et après la lecture de la lettre de M. Saint-Lager. Quoiqu'elles remontent à plus de vingt ans, je n'aurais pas un mot à y changer aujourd'hui.

est revenue un peu modifiée devant la Société à une date plus récente, et l'on trouvera au Bulletin des séances (28 janvier 1898) un compte rendu abrégé du débat qu'elle fit naître (1). Son adoption serait une source de difficultés nouvelles dont la discussion soulevée par *Ænothera* vient à point pour donner un exemple. Les partisans des deux graphies adverses sont également fêrus de la justesse de leur thèse. Si le Secrétaire général, consécutif avec lui-même, bannissait du Bulletin la variante qu'il a déjà refusée, on lui reprocherait d'être en même temps juge et partie; si, comme ce serait préférable, on remettait à un comité de philologues, choisis parmi nos confrères, le soin de prononcer la sentence, elle ne serait pas moins pénible de la part de plusieurs arbitres que d'un seul à ceux dont elle condamnerait la thèse, et l'on finirait sans doute par s'aviser qu'une réunion de botanistes n'est pas mieux qualifiée pour résoudre, du moins avec une incontestable compétence, les difficultés philologiques que le serait une Société de mathématiciens ou une Compagnie littéraire pour trancher une question ardue de botanique.

La Société botanique de France a toujours ouvert largement son Bulletin aux discussions courtoises sur tous les sujets qui l'intéressent; elle recommande le souci de la correction grammaticale et elle en donne l'exemple autant qu'il dépend d'elle; mais, suivant une tradition constante, elle entend laisser à chacun la pleine responsabilité de ses opinions et s'abstenir de prendre parti, encore plus de dogmatiser, dans n'importe quel débat.

Les règles de l'orthographe botanique, aussi bien que celles de la nomenclature, selon la judicieuse observation d'Alphonse de Candolle (2), « ne peuvent être *ni arbitraires ni imposées* ».

M. Flahault rappelle que la loi de priorité et d'autres articles des Lois de la nomenclature ayant pour but d'assurer la stabilité de celle-ci interdisent de modifier arbitrairement ou pour des raisons relativement accessoires, telles que la correction grammaticale absolue, la forme des noms générique et spécifique, lorsqu'ils ont été fixés par un usage séculaire.

(1) Voy. le Bulletin, t. XLV (1898), pp. 74 et suiv.

(2) *Lois de la Nomenclature botanique*, art. 2.

MM. Bazot et Gerber ajoutent quelques observations sur le même sujet.

M. Malinvaud présente au nom de M. Abel Albert deux plantes offertes en plusieurs exemplaires à la Société. L'une d'elles est le *Styrax officinalis* L., abondant dans les bois, le long des vallons, sur le calcaire jurassique et dolomitique des communes de la Farlède, Solliès-ville, Solliès-Toucas, Belgentier et Méounes (Var). La seconde espèce, *Ranunculus millefoliatus* Vahl, est nouvelle pour la France; M. Abel Albert, auquel revient le mérite de cette belle découverte, l'a récoltée pour la première fois le 29 mars 1894, au quartier des Pouraques, commune de Solliès-Toucas. Ce quartier forme une sorte de plateau, d'une altitude d'environ 400 mètres, dominé au sud, à l'ouest et au nord par des collines de 500 à près de 800 mètres d'altitude. Le terrain est calcaire; la plante abondait dans trois champs d'Oliviers contigus; M. A. Albert l'a retrouvée les années suivantes dans des champs plus éloignés, mais toujours sur le même plateau. La floraison commence dans les derniers jours de mars et se prolonge jusque vers le milieu d'avril; elle peut être reculée jusqu'en avril dans les années où la végétation est en retard. Dans les premiers jours de mai, la plante se montre en fruit dans les champs de blé; ailleurs elle a été enfouie par les labours. Elle se multiplie avec rapidité sur de vastes surfaces, et il n'y a pas à craindre qu'elle disparaisse.

M. Alfred Chabert signale comme un fait nouveau de géographie botanique des plus intéressants pour la flore française la découverte du *Ranunculus millefoliatus* qui enrichit la série déjà longue des remarquables observations antérieures dont on était redevable à M. Abel Albert.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Malinvaud rappelle qu'avant de se séparer les Membres présents sont invités à faire connaître leurs préférences au sujet du lieu de la prochaine session extraordinaire de la Société; celle-ci ne se tiendra d'ailleurs qu'en 1901, en raison de l'Exposition universelle, qui fournira l'occasion de convoquer à Paris en 1900

un Congrès international de botanique. Divers projets de session extraordinaire pour 1901 sont successivement examinés; celui d'une réunion extraordinaire en Corse paraît rallier de nombreux suffrages; mais, comme il présente de sérieuses difficultés d'exécution qui ne permettent pas d'en faire l'objet d'un vote deux années à l'avance, le secrétariat étudiera ce projet et fera connaître, en temps opportun, à la Société par voie de circulaire le résultat de cette enquête.

La Société, avant de se séparer et sur la proposition de M. Malinvaud, délégué du Conseil d'administration, vote à l'unanimité des remerciements à MM. les Membres du Bureau de la session, ainsi qu'à M. Carrière qui a bien voulu se rendre au vœu de ses collègues en présidant la dernière séance.

M. le Président, au nom de tous ceux qui ont pris part à cette session si heureusement organisée et si bien remplie, adresse de vifs remerciements aux personnes auxquelles on en est le plus redevable, particulièrement à M. Flahault pour son habile direction et MM. les autres Membres de la Commission exécutive, enfin à M. le Maire et aux bienveillants habitants de la ville d'Hyères.

La session extraordinaire de 1899 est déclarée close.
